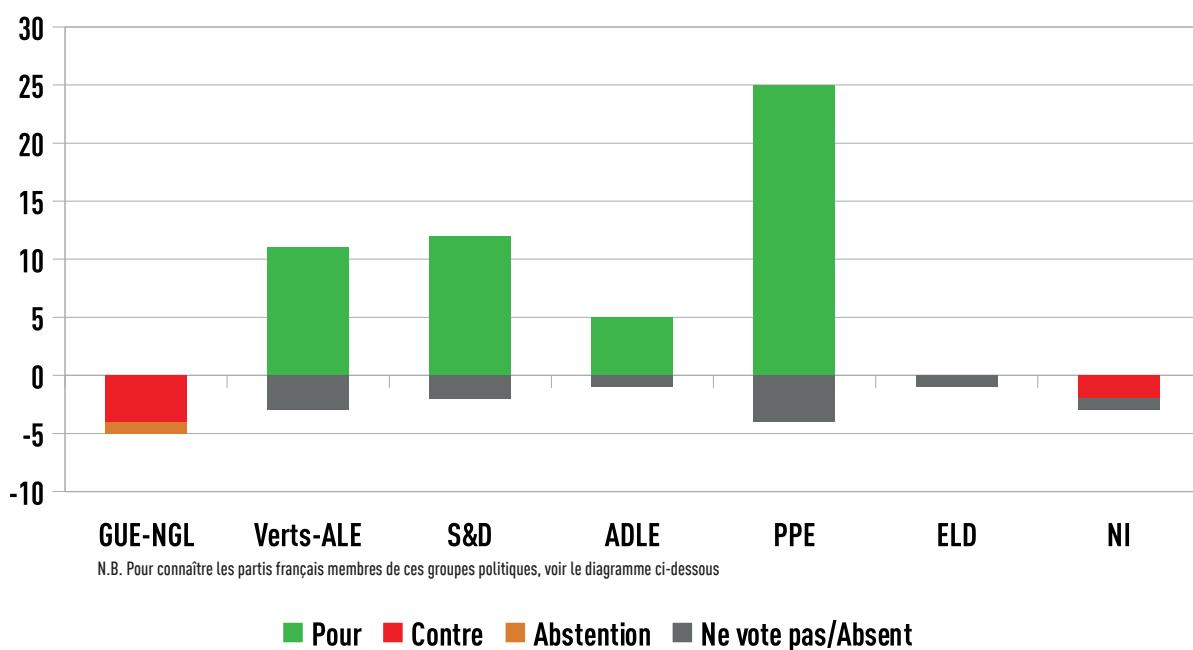




L'UE devrait-elle avoir son propre service diplomatique ?

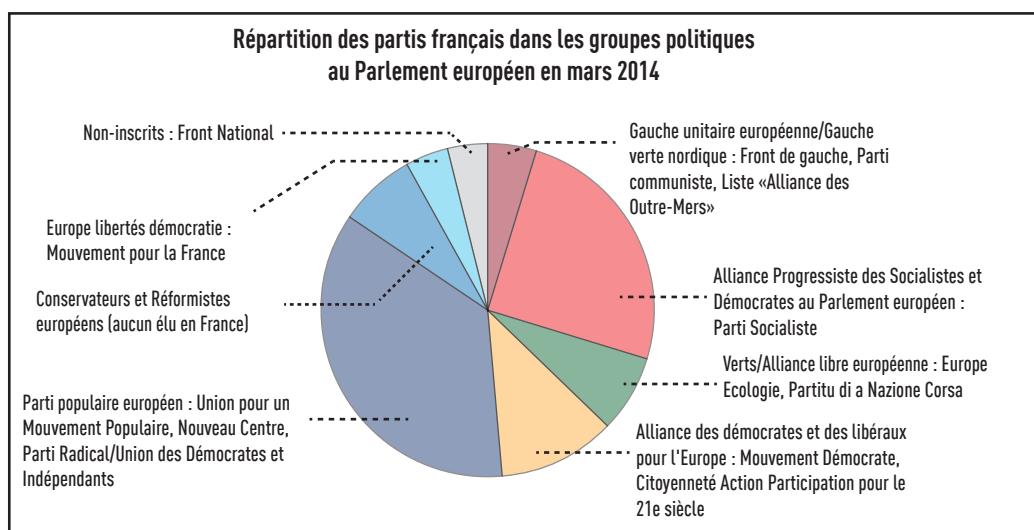
Le vote des parlementaires européens élus en France



Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) a été prévu par le Traité de Lisbonne afin de faire office de service diplomatique de l'UE, sous l'autorité du Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Le Parlement européen (PE) a été consulté en juillet 2010 à propos d'un paquet de recommandations sur l'organisation et la responsabilité du service diplomatique de l'UE. Il a adopté la proposition, avec des amendements sur la structure et les fonctions organisationnelles du service, les instruments d'action extérieure et la responsabilité financière et budgétaire du SEAE.

Une très large majorité des élus français du PE ont choisi de voter en faveur de cette proposition, en ligne avec la position du PE tout entier : seuls les élus du Front de gauche et du Front national ont voté contre, tandis qu'un élu du PC Réunionnais s'est abstenu et que des élus issus

de plusieurs autres groupes politiques n'ont pas pris part au vote .



L'UE devrait-elle avoir son propre service diplomatique ?

Le vote des parlementaires européens d'Île de France*

Pour

Jean-Jacob Bicep



Europe Ecologie

Verts-ALE

Yves Cochet



Europe Ecologie

Daniel Cohn-Bendit



Europe Ecologie

Karima Delli



Europe Ecologie

Harlem Désir



PS

Marielle de Sarnez



Modem

ADLE

Jean-Marie Cavada



Nouveau Centre

PPE

Rachida Dati



UMP

PPE

Marielle Gallo



Gauche Moderne

PPE

Philippe Juvin



UMP

PPE

Constance Le Grip



UMP

PPE

Jean Roatta



UMP

PPE

Patrick Le Hyaric



Front de Gauche

GUE-NGL

Contre

Eva Joly



Europe Ecologie

Verts-ALE

Pervenche Berès



PS

Absent

